

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 24 mars 2025.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	15
VOTANTS	17

**DATE DE LA
CONVOCATION**

17/03/2025

OBJET

**Evolution du tarif des
repas visiteurs à l'EHPAD**

Acte reçu en préfecture le
01 avril 2025

Publié en ligne le
02 avril 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du dix-sept mars, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Isabelle CLOUCHÉ, Camille DAEL, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESANI, Sylvie MOLERO, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER, Sophie THERY.

Pouvoirs : Alain BOUVIER donne pouvoir à Hugo DUPONT ; Paule GOUIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.

Absents excusés : Alain BOUVIER, Paule GOUIN.

Absents : Fleur GOSSELIN, Nathalie RIBAUT, Christophe PAPILLON.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que depuis plusieurs années maintenant, l'EHPAD propose aux familles et proches des résidents de venir se restaurer avec eux au sein d'une petite salle de restaurant dédiée.

Il leur est alors servi, par le cuisinier, un repas équivalent à celui proposé aux résidents afin que les familles, en complément du temps partagé avec leur proche, puissent évaluer la qualité des repas servis.

Le repas proposé comporte systématiquement : apéritif, entrée, plat principal, plateau de fromage, dessert, café. Du vin et de l'eau sont également proposés.

Les demandes sont nombreuses pendant les périodes de fête et de vacances. Sont ainsi donnés 100 à 250 repas par an. Les familles se déclarent systématiquement satisfaites du servi offert.

Le prix de ce repas est fixé à 10€. Il n'a pas évolué depuis plusieurs années malgré l'inflation alimentaire que nous avons connue et l'évolution de l'offre (fromage à la coupe, variété de vins, produits frais, ...).

Il est ainsi proposé une évolution du prix du repas pour atteindre un montant de 15€, soit un tarif comparable aux offres des brasseries et restaurants du territoire.

Accusé de réception en préfecture
061-200072387-20250324-2025-03-24-027-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

Acte reçu en préfecture le

01 avril 2025

Publié en ligne le

02 avril 2025

Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,

Nathalie LENÔTRE

Délibération n° 2025-03-24-027

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'évolution de la tarification des repas proposés aux visiteurs à hauteur de 15€.

